



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 25872

Texte de la question

M. Marc Goua sollicite l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les modalités de calcul de la taxe professionnelle pour les professions libérales. Un passage même bref au-dessus du seuil de 5 salariés entraîne une très substantielle hausse du montant de la taxe professionnelle dont la profession libérale doit s'acquitter, hausse disproportionnée. Cet effet de seuil place certains artisans faisant face à des difficultés de trésorerie. Il n'incite pas non plus à recruter. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Goua](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25872

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2008, page 5312

Question retirée le : 15 juillet 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)